



Conférence-débat

Peut-on atteindre les objectifs du Millénaire ?

Débat autour du Rapport mondial sur le développement humain 2003

Co-organisée par l'AfD, l'Iddri et le PNUD

Jeudi 22 janvier 2004

à l'Agence française de développement

Au printemps 2000, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait les objectifs du millénaire (ODM), ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour renforcer la lutte contre la pauvreté. Après le début du cycle de négociations commerciales de Doha, qui se voulait celui du développement, après les engagements pris par les pays développés lors de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, le Sommet mondial du développement durable entérinait l'implication formelle du secteur privé.

Aujourd'hui, la réalisation de ces objectifs est contestée pour de multiples raisons : la faiblesse des moyens financiers, la lenteur des réformes politiques tant dans les pays développés que dans les pays en développement, le désengagement relatif des acteurs privés suite aux crises financières récentes, l'échec du cycle de Doha, la faible mobilisation des pays développés autour des engagements de Monterrey...

La présentation à Paris du «Rapport mondial sur le développement humain 2003», entièrement consacré aux objectifs du millénaire est l'occasion de débattre de l'état réel des avancées et des solutions possibles pour, sinon satisfaire, au moins s'approcher des objectifs fixés.

Programme

14h00

Introduction

Pierre Jacquet, économiste en chef, AfD

Zéphirin Diabré, directeur général adjoint, PNUD

14h30-16h00

Table ronde 1

Les moyens stratégiques et financiers pour atteindre les ODM

L'aide publique au développement (APD) est un mécanisme déterminant pour réaliser les objectifs du millénaire. Si, depuis deux ans, la tendance déclinante de l'APD est inversée, il semble que les niveaux actuels sont encore bien insuffisants et qu'un effort financier supplémentaire est indispensable. Un accroissement de l'APD est-il envisageable ? Selon les mécanismes classiques ou suivant de nouvelles modalités ? Dans quelle proportion ? Pour couvrir quels coûts, suivant quelles priorités ? En effet, les besoins ne sont pas les mêmes suivant les pays, les régions. Toutefois, l'augmentation de l'APD ne peut-être la seule réponse, des réformes importantes sont nécessaires tant dans les pays développés, notamment relatives au commerce, que dans les pays en développement.

Président : **Pierre Jacquet**, économiste en chef, AfD

Intervenants :

- **Sakiko Fukuda Parr**, directrice, bureau du rapport sur le développement humain et rédactrice principale du rapport, PNUD
- **Mireille Guigaz**, directrice du développement et de la coopération technique, Ministère des affaires étrangères

16h15-18h00

Table ronde 2

Les nouveaux mécanismes de financement pour réaliser les ODM

Les pouvoirs publics ne sont pas les seuls acteurs concernés par la réalisation des objectifs du millénaire. Les ONG, les entreprises privées, locales et internationales, les associations de producteurs... sont autant d'acteurs capables d'innovations institutionnelles, techniques ou encore financières qu'il convient de mettre en avant. Ils jouent un rôle important pour fournir des services essentiels tels que la santé, l'accès à l'eau et à l'assainissement, à l'énergie et à l'éducation. Pour atteindre les ODM, il sera nécessaire d'élargir leur action.

Présidente : **Laurence Tubiana**, directrice, Iddri

Intervenants :

- **Inge Kaul**, directrice, bureau des études sur le développement, PNUD
- **Charles Chaumin**, directeur général adjoint, Suez Environnement
- **Daniel Cohen**, professeur, université Paris I
- **Camilla Toulmin**, directrice *par intérim*, IIED

18h00

Conclusion

Zéphirin Diabré, directeur général adjoint, PNUD

Pierre Jacquet, économiste en chef, AfD

Laurence Tubiana, directrice, Iddri